[illegible] propose l'exemption, le gouvernement les frappe par kilog d'un droit de un franc aux deux tarifs;

Sucres en cornets. — Exemption proposée par la Commission; [illegible] proposée par le gouvernement, 3 fr.

Sucres gyrgons. — Exemption proposée par le gouvernement et la Commission.

Sucres ouvrées de toutes [illegible]. — Droits proposés par la Commission et le gouvernement 300 francs aux deux tarifs par cent kilog.

Beurre de cole de première classe. — Exemption proposée par la Commission et le gouvernement.

Beurre de cole de seconde classe. — Droits de 10 francs aux deux tarifs proposés par cent kilogs par la Commission et le Gouvernement.

M. Fougeirol fait l'historique des régimes sous lesquels a vécu l'industrie de la soie; il soutient que le régime du libre-échange n'est mal à la fabrication lyonnaise, et que celui de la protection lui a été très favorable.

L'orateur soutient que le drawbach est toujours possible et que les fabricants lyonnais qui le déclarent impraticable l'ont réclamé eux-mêmes en 1881 (Rires). [illegible] suite de son discours est renvoyée à jeudi, l'orateur étant fatigué.

Demain, la séance sera consacrée aux propositions Lagrange et Félix Faure et à l'interpellation de M. Dumay.

La séance est levée à 6 heures 25.

NOUVELLES DU JOUR

L'affaire de la mélinite

Paris, 2 juin. — Aujourd'hui, des perquisitions ont été opérées chez M. Courtier, lithographe, 43, rue de Dunkerque; c'est lui qui a dessiné les plans reproduits à la fin du volume de M. Turpin. Les perquisitions n'ont donné aucun résultat.

Paris, 2 juin. — La nouvelle arrestation opérée dans l'affaire de la mélinite est celle du sieur Basseler, secrétaire du commandant Defort, le directeur de la manufacture d'armes de Puteaux.

C'est dans cette manufacture que se fabriquent le détonateur et la fusée.

Basseler est accusé d'avoir communiqué à Triponé les plans du détonateur; il avait la garde des archives de la manufacture; or, toutes les pièces d'importance faisant partie de ces archives auraient disparu.

Arrêté à Puteaux dans un café où il faisait sa partie, Basseler a avoué sans difficulté qu'il pensait que Triponé avait droit à la communication des plans, en sa qualité d'officier de l'armée territoriale.

On incline à croire, en effet, qu'il a agi inconsciemment.

Une première perquisition opérée chez lui, 2, rue de Longchamps, à Neuilly, n'a fait découvrir aucune pièce intéressante.

M. Basseler est un ancien sous-officier de chasseurs qui a rempli les fonctions de capitaine d'état-major pendant la guerre; il est à la manufacture de Puteaux depuis huit ans.

Le banquier-commanditaire de l'Exposition de Moscou en fuite

Paris, 2 juin. — M. Jouanno, le banquier commanditaire de l'exposition de Moscou, et dont il fut beaucoup parlé ces jours-ci, au sujet de l'incident de Greenwalt, est en fuite.

Le passif de sa maison est considérable. Il n'a pu être évalué encore par M. Hue, le liquidateur nommé.

Les scellés ont été apposés cette après-midi sur ses bureaux, qui étaient encore ouverts ce matin.

Suicide d'un maréchal-des-logis

Paris, 2 juin. — Un maréchal-des-logis de la garde républicaine, Jean-Louis-Marie Legal, s'est tué ce matin, à quatre heures, d'un coup de fusil, dans la caserne de la rue Schomberg.

Agression contre une religieuse

Troyes, 2 ruin. — Aujourd'hui, vers 4 heures, la sœur Célestine de l'Hôtel-Dieu, a été frappée de coups de bâton sur la tête par un garçon de laboratoire, à qui elle avait fait des observations au sujet du service.

Sans l'intervention d'une fille de lingerie, le misérable aurait achevé la religieuse à coup de couteau. Le garçon de laboratoire a été arrêté.

Un triple assassinat à Londres

Londres, 2 juin. — Une émotion considérable règne à Kentishtown (faubourg de Londres), à propos d'une découverte épouvantable qui a été faite ce matin. L'agent de police Muller et l'inspecteur Davey, ayant été appelés n° 11, Jeffreys street, trouvèrent un homme du nom de Else, mort dans une armoire, sa femme tuée dans son lit et leur fille, âgée de sept ans, dans la cuisine, également assassinée. Tous trois avaient la gorge coupée d'une façon horrible.

Le Krack de Buenos Ayres

Buenos-Ayres, 2 juin. — On pense que les créanciers de la nouvelle Banque italienne rentreront dans la presque totalité de leurs fonds, l'actif dépassant le passif. Les autres Banques sont assiégées par les déposants.

L'agitation à Syracuse

Rome, 2 juin. — On craint des troubles à Syracuse à l'occasion des élections.

Le ministre de la marine a donné l'ordre à la troisième division de l'escadre de s'y rendre. Cent hommes d'équipage descendront à terre.

Nouveaux désordres à Savone

Rome, 2 juin. — De nouveaux désordres ont éclaté à Savone. Un peloton de soldats a reçu des pierres; un lieutenant a été blessé. Trente arrestations ont été opérées. L'ordre a été rétabli.

Le prochain consistoire

Rome, 2 juin. — Le Pape conférera après-demain en consistoire public le chapeau de cardinal aux cardinaux Vanutelli et Dunajewsky.

Dans un consistoire secret qu'il tiendra ensuite, Sa Sainteté préconisera les archevêques et évêques dont il a été question.

L'affaire de la mélinite

Paris, 2 juin. — Le *Jour* annonce que les déclarations faites par MM. Turpin et Triponé vont amener de nouvelles arrestations.

D'après le même journal, l'enquête a établi qu'un officier n'est compromis dans cette malheureuse affaire.

Paris, 2 juin. — Une nouvelle arrestation relative à l'affaire de la mélinite a été opérée ce matin.

L'individu ainsi arrêté aurait un nommé V..., qui habite la banlieue.

L'agitation gréviste en Espagne

Bilbao, 2 juin. — L'état de siège est maintenu.

Le général Loma est revenu avec de nouvelles troupes occuper la zône minière.

Dans l'échauffourée de dimanche soir, dix agents de police et soldats ont été blessés, ainsi que plusieurs civils.

Environ 30 socialistes ont été arrêtés.

La nouvelle banque italienne de Buenos-Ayres suspend ses paiements

Buenos-Ayres, 2 juin. — La nouvelle banque italienne a suspendu ses paiements.

Les « trois huit » en Australie

Le paquebot de Calédonie, qui vient d'arriver à Marseille, a apporté de graves nouvelles d'Australie.

L'Etat de Queensland est en pleine ébullition, par rapport aux revendications ouvrières. On s'attend à une grève générale, plus grave encore que celle de l'année dernière et, détail étrange, les corporations ouvrières organisent actuellement de *véritables bataillons de réserve et de réels escadrons de cavalerie*, bien armés, faisant fréquemment l'exercice, pour appuyer le mouvement qu'ils projettent ou résister à une répression prévue.

Cela est exact et les symptômes sont graves.

C'est au mois de novembre qu'éclaterait le mouvement en question, qui engloberait probablement l'Australie tout entière.

Au nombre des revendications des ouvriers australiens se trouvent la réduction de la journée à huit heures de travail, y compris — détail à noter — une demi-heure de repos facultatif pour « fumer. »

Conseil des ministres

Paris, 2 juin. — Les ministres se sont réunis ce matin, à l'Elysée, sous la présidence de M. Carnot.

NOMENCLATURE DANS LES FINANCES

M. Rouvier, ministre des finances, a fait signer des nominations : M. Duclaux, trésorier-payeur général à Cahors, est nommé à Montauban.

LES SYNDICATS PROFESSIONNELS

M. Fallières, garde des sceaux, a fait signer par le président de la République un projet de loi portant modification à l'article 2 de la loi de 1884 sur les syndicats professionnels, dans le sens indiqué hier à la tribune de la Chambre par MM. de Freycinet et Fallières.

LE TARIF DES DOUANES

Le conseil a levé la séance occupé de la discussion du tarif des douanes qui se poursuit devant la Chambre.

[illegible] « Bulletin des [illegible] » et le « Bulletin des [illegible] » [illegible] lecteurs dans toute [illegible]

LES ARTISTES DU NORD

AUX SALONS DE PARIS

(1er ARTICLE)

Une médiocrité honnête, relevée ça et là par une œuvre d'envergure, caractérise, cette année, le Salon des Champs-Elysées comme son concurrent de l'autre côté de la Seine, celui du Champ de Mars. Non pas que celui-ci ne soit pas, et de beaucoup, supérieur à l'autre; « l'honorable moyenne, » en effet, domine moins ici que là-bas; et si, d'un côté, l'influence nettement académique continue de maintenir les traditions de l'Ecole, de l'autre, nous trouvons, avec une révolte contre le piétinement dans les chemins embourbés de la routine, une absolue recherche de force et de vérité. Mais là n'est pas encore la question, pour le moment.

Nous voulons dire simplement que la Société des Artistes français a parfaitement bien fait de se montrer très sévère pour l'admission des tableaux, que la Société Nationale a non moins bien fait d'ouvrir ses portes aux plus audacieux, que les deux salons sont abordables, confortablement aménagés, avec, partout, de merveilleuses tapisseries, des verdures à profusion et d'exquis salons de repos : la mise en scène est soignée des deux côtés : les deux maisons, sur chaque quai, sont de bonne mine — il n'y manque, comme disait Mantz, l'autre jour, il n'y manque que les chefs-d'œuvre.

Le distingué critique est allé peut-être un peu loin; car, en y regardant bien, l'on découvrirait quelques pages hors ligne : nous les signalerons au cours de la rapide promenade que nous allons faire à travers ces innombrables salles, où se déroulent des kilomètres de toiles. Notre but n'est pas de nous attarder partout : nous nous bornerons à donner d'abord une vue d'ensemble des deux salons, en mentionnant les toiles qui nous ont particulièrement frappé; puis, dans les articles qui suivront, nous étudierons spécialement les œuvres — et il en est de très remarquables — exposées aux Champs-Elysées et au Champ de Mars par les artistes du Nord.

***

Quelqu'un a résumé, après consciencieuse visite des expositions, son impression en ces termes : « J'ai vu aux Champs-Elysées l'art classique, mêlé çà et là de notes modernes; je vois au Champ de Mars l'art moderne, avec des notes classiques çà et là. »

C'est bien exact.

Soyons francs. L'Art officiel — il paraît qu'il y en aura toujours un, de même qu'il y aura toujours une « direction » des Beaux-Arts — l'Art académique se maintient, comme nous le disions plus haut, aux Champs-Elysées. Les immenses tartines destinées à l'Etat, ou créées pour les récompenses, vivent encore. Professeurs et élèves restent fidèles à l'Ecole et à ses enseignements, avec, en général, une tendance un peu plus vieille encore. Beaucoup plus d'œuvres exposées qu'au Champ de Mars; partant, plus de croûtes. Mais reconnaissons-le à la louange du jury, placement beaucoup plus judicieux que par le passé; en général, peu de bonnes choses ont été sacrifiées; le jury n'a plus systématiquement proscrit les tendances nouvelles, et bien des œuvres, vibrantes d'air et de lumière, s'étalent aux bonnes places.

Nous ne pouvons pas ne pas dire un mot de deux tableaux qui, par leurs dimensions et par les discussions auxquelles ils ont donné lieu, exigent un arrêt. En premier lieu, la *mort de Babylone*, de Rochegrosse. C'est bien d'ivresse et de débauche, placée dans un cadre minutieusement archéologique. Un décor épicé de cinquième acte, sans harmonie et sans unité, bon à caser — par morceaux, s'entend, car la machine est tellement énorme.... — en ces hospitalières retraites de la moderne Babylone, où se maugent les écrevisses célébrées par Jacques Normand. On dit que M. Rochegrosse a du génie.

L'autre toile est dans le même genre : il s'agit encore d'une autre mort, celle de Sardanapale — simple prétexte pour nous exhiber une série de femmes brunes, blanches, jaunes, grises, noires, vertes et rouges, en des costumes absolument primitifs : auteur, M. Chalon.

D'ailleurs, à un point de vue plus général, ajoutons que le nu fournit, principalement aux Champs-Elysées, un contingent respectable — respectable dans le sens d'abondant : et cette exubérance de chairs n'a pas toujours, hélas! l'excuse de l'étude des belles formes plastiques.

Ceci dit, et indépendamment des artistes du Nord dont nous étudierons ultérieurement les œuvres, nous aimons à citer parmi les meilleures toiles, le Buland, le Frère, le Fletcher, le Collin (André), le Csok, le Roeseler et le Vonnoh.

Buland, un Parisien, marche en avant depuis des années : chacune de ses œuvres marque un progrès. Son *offrande à la Vierge*, de 1885, je crois, avait attiré l'attention sur lui. Je me souviens aussi de ses *héritiers*, qui ont figuré au Salon de 1887, et qui accentuèrent son succès. Les amateurs d'art ont pu admirer, au Luxembourg, un superbe *concours d'arbalétriers*, acquis par l'Etat il y a deux ou trois ans. La toile qu'il expose cette année, *Conseil municipal et Commission de Pierrelaye organisant la fête*, me semble l'emporter encore sur les précédentes, d'abord par la compréhension du sujet et le rendu : il ne faut pas le catalogue pour s'apercevoir qu'on assiste à une réunion de Conseil municipal et qu'on est au village : les types sont bien choisis, naturels et vivants, sans charge. Au point de vue valeur et éclairage, l'œuvre est parfaite. A mon avis, non à critiquer — sinon le parti pris de l'artiste de voir un peu noir.

Frère, encore un parisien, expose le *Soir*, une grande toile d'une impression poignante : un vieux travailleur de la terre, près d'un cheval qui n'est plus jeune non plus, prend, la journée finie, un peu de repos. Tout est si bien d'accord! Les lointains éclairés par les derniers rayons du soleil, les terrains d'avant-plan estompés d'une légère brume, le bonhomme — éreinté — assis sur la charrue et s'épongeant, puis la bête, raide sur ses pattes, laissant aller le cou dans la terre où elle reposera bientôt — cette scène a été vue par un artiste en qui bat un cœur.

Fletcher est un Américain, élève de Cormon, me dit le catalogue. Je ne m'en serais jamais douté. Très personnel, mais triste, très triste. Rien de plus émouvant que son *Ombre de la Mort*.

M. André Collin est un jeune peintre belge de grand avenir : son tableau, *Les Mendiantes*, est d'un excellent effet. La petite de l'avant-plan est tout simplement ravissante; elle est si enfant, si de son âge! En se laissant aller contre la porte, elle joint les mains : c'est une trouvaille, comme sentiment et pose. La seconde fillette a une façon plus philosophique, dirais-je volontiers, de demander la charité. Et dans tout cela, quel air, quelle chaleur! La coloration des fonds indique bien la saison et le pays, familier à M. Collin, où il a placé ses intéressantes petiotes — le pittoresque Luxembourg belge.

La toile de Csok — un hongrois — *Faites ceci en ma mémoire*, est probablement empruntée aux religieuses traditions du pays de Saint-Etienne. Mise en scène heureuse, personnages disant bien ce qu'ils ont à dire, et de l'air dans l'église. Je ne sais pourquoi, mais chaque fois que le hazard m'a ramené devant cette œuvre, j'ai pensé à Dagnan-Bouveret.

Le sentiment domine aussi dans la toile de Roeseler, un peintre allemand : *La fille de l'aubergiste*. Dans les *Coquelicots* de Vonnoh — encore un citoyen de la libre Amérique — c'est l'air et la lumière, inondant la campagne, qui font le charme de l'œuvre.

Passons à la sculpture. Là, l'Ecole domine toujours. Des tas de figures, bien agencées, mais ne vous disant rien. Et du nu! Et du nu! Que de bras, de jambes, de torses! Mon Dieu, nous savons, aussi bien que qui que ce soit, les exigences et les traditions de la statuaire; mais enfin, son champ n'est pas tellement limité, et l'antique Calchas dirait aujourd'hui : Trop de nu! Si, encore, tout cela était anatomique...

En somme quelques bonnes œuvres — très peu — à signaler; et, en tout premier lieu, le grand groupe de Theunissen, un enfant d'Anzin, intitulé *Pendant la grève* : nous reviendrons à loisir sur cette œuvre capitale.

Avant de passer au Champ de Mars, admirons longuement les médailles de Chaplain — de véritables merveilles. On ne peut rien rêver de plus grand caractère.

***

Traversons la Seine, et, par l'avenue La Bourdonnais, entrons au Champ de Mars.

Ici, c'est le salon des oseurs. Absolument l'opposé du poncif. La note moderne, et parfois ultra-moderne, y claironne ses audaces. Beaucoup de jeunesse et de vie dans ces œuvres — où l'on sent la voie cherchée, l'effort vers la lumière, et les caractéristiques symptômes d'une nouvelle renaissance.

Ces claires visions de paysages ensoleillés, cette science appliquée à l'art, ces têtes expressives aux yeux lumineux et vibrants — sont-ce là des manifestations de l'art de la fin du dix-neuvième siècle? Y aura-t-il un art de la fin du dix-neuvième siècle? Un de mes confrères, dont le nom fait autorité, répond carrément oui, en sortant du Champ de Mars.

« Il est là, dit-il : il vous aveugle de ses clartés. Il est la lumière propre et non le reflet. Cet art a-t-il une parenté quelconque avec les écoles anciennes? A la rigueur, oui. — Il est plus espagnol ou flamand qu'italien ou même français; mais, en réalité, il est avant tout la multiple expression d'un temps que les formules anciennes ne sauraient plus traduire. »

Quoiqu'il en soit, les œuvres, au Champ de Mars, sont excessivement bien présentées. Parmi les toiles à remarquer — en dehors toujours des artistes du Nord qui tiennent ici, avec les Carolus Duran, les Weerts, les Cazin et les Agache, une place prépondérante — citons celles de Puvis de Chavannes, toujours grand dans ses décorations; se répétant, mais avec quel art admirable! La mauvaise période de Roll n'est pas finie; ses œuvres, comme enfarinées, n'ont plus la robustesse d'autrefois. Stevens, dans son nombreux envoi, n'a de vraiment digues de lui que ses anciens tableaux : sa femme en jaune est superbe.

Blanche a un portrait de musicien bien étudié. Dauphin, sans arriver à la hauteur de son envoi de l'an dernier, expose de bonnes toiles où se remarquent ses habituelles qualités de lumière et de coloration.

Louis Pion, un enfant de la frontière — il est né à deux lieues de Roubaix — a envoyé au Champ de Mars le portrait de son père. Voilà bien une œuvre excellente et complète, simple, et typant admirablement le personnage, aussi belle de dessin que de sentiment. Puis, c'est travaillé de tout cœur.

Admirons enfin une maîtresse toile de Verstraete, le *Halleur*, qui appartient à l'une des plus belles galeries particulières de Bruxelles, celle de M. Henri Van Cutsem. Verstraete a envoyé aussi une claire et lumineuse marine, et la *Veillée d'un mort en Campine*, d'un dessin achevé et d'un exquis sentiment.

En sculpture, citons quelques beaux busies de Rodin et de Dalou, dont la fontaine plaira médiocrement. Tout, dans le hall de la sculpture, disparaît devant l'envoi de Barthélemy, un monument funéraire destiné à supporter un Christ. Depuis des années, on n'a plus vu à Paris une œuvre aussi belle, aussi grande par la pensée que par l'expression. Il n'est pas possible de traduire une plus grande douleur et de la montrer, sous diverses faces, d'une façon plus heureuse. Pour ma part, je cherche quelle pourrait être l'œuvre d'art *moderne* qui m'aurait émotionné davantage — et je n'en trouve pas.

Telle est, en résumé, l'impression sincère que nous ont laissée nos visites aux deux salons : dans un prochain article, nous examinerons spécialement les envois des artistes du Nord aux Champs-Elysées.

MAX BONNARD.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

La situation à Roubaix. — Les ouvriers du tissage mécanique de MM. Drey, Simpson et Cie, rue Darbo, ont quitté le travail mardi, à une heure de l'après-midi, au nombre de 120, voulant, disaient-ils, protester contre le remplacement des rentreurs syndiqués qui avaient été remplacés.

M. Bellamy, directeur de l'établissement en l'absence des patrons, a eu une entrevue avec les ouvriers auxquels il a fait connaître que les rentreurs avaient été remplacés parce qu'ils étaient partis sans exposer leurs revendications; il a ajouté qu'il était tout disposé, s'ils en faisaient la demande, à les reprendre aux conditions qu'ils désirent.

A la suite de cet entretien, les ouvriers rentreurs, ayant obtenu satisfaction, ont repris le travail; les ouvriers ne sont pas rentrés aux ateliers, mais il est probable qu'ils les réintégreront mercredi matin.

Ajoutons, pour être complet, que les ouvriers rentreurs ont demandé à MM. Drey, Simpson et Cie, un engagement écrit, que ces derniers ont jugé pouvoir leur donner.

Une réponse de M. des Rotours à la lettre que lui a adressée le président du Comité lainier de Roubaix.

Paris, 2 juin. — M. des Rotours a adressé la lettre suivante au *Temps* :

« Paris, le 1er juin.

» Monsieur le directeur.

» Le *Temps* du 31 mai reproduit une lettre que j'ai reçue de M. le président du comité lainier de Roubaix.

» Cette lettre a pour but de rectifier une erreur que j'aurais commise dans un discours prononcé le 25 mai, à la Chambre des députés.

» J'avais signalé, dans ce discours, la présence de *M. Bossut*, membre de la Chambre de commerce de Roubaix, à une réunion de l'*Association de l'industrie française*, où le principe des droits sur la matière première, sous réserve de drawback, avait été admis à la presque unanimité.

» Le comité lainier proteste et écrit que M. Bossut n'est pas membre de la Chambre de commerce de Roubaix. J'ai commis une erreur de nom, que j'ai d'ailleurs rectifiée à l'*Officiel*. Le membre de la Chambre de commerce de Roubaix qui assistait à la réunion de l'*Association de l'industrie française* est *M. Motte*, ainsi que vous pouvez vous en convaincre en vous reportant à la page 5 du compte rendu officiel.

» Dans ces conditions, la protestation du comité lainier perd toute sa valeur, et je me félicite de la publicité que vous lui avez donnée.

» Je compte sur votre impartialité pour publier cette lettre, et je vous prie d'agréer, avec mes remerciements, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

» DES ROTOURS, député du Nord. »

S'il faut aller à Rome? — Monsieur l'abbé Garnier, l'infatigable apôtre des grandes causes catholiques et sociales, faisait lundi, à 5 heures 1/2, dans une salle attenante à l'église Notre-Dame, une conférence préparatoire au pèlerinage des 20.000 à Rome en septembre prochain.

Après quelques mots de bienvenue adressés à l'éminent orateur par M. Amédée Prouvost et M. le vicaire-général Carlier, M. Garnier a expliqué pourquoi ce nouveau pèlerinage. Il faut aller à Rome parce que le Pape le demande.

« C'est *lui* qui le *demande*.

» On dit : c'est si peu de temps après celui des 10.000, c'est si couteux, c'est tant en désaccord avec nos préoccupations actuelles. Nous n'avons qu'un mot à répondre, un mot après lequel tout vrai catholique se ferait une faute d'hésiter : le Pape, *de lui même, nullement sollicité* de qui que ce soit, demande que 20.000 travailleurs français aillent manifester à Rome même qu'ils veulent l'indépendance et la liberté de leur Chef et de leur Père, il a déclaré qu'il compte sur les catholiques français pour donner le branle à tout l'univers. Français, à Rome! le Pape le veut. Roubaisiens, catholiques du Nord, à Rome! la France a les yeux sur vous comme toujours, attendant que vous lui donniez l'exemple. A Rome! le Pape le veut. »

Tout le clergé de Roubaix représenté à cette assemblée, a remercié M. Garnier d'avoir fait connaître aux catholiques roubaisiens la volonté du Saint Père et l'on s'est séparé à 7 heures moins un quart sur cette parole : Nous irons remercier le Pape de son encyclique.

Deux affaires de Roubaix devant la cour d'assises. — On trouvera plus loin les compte-rendus des affaires Boulanger-Liétart (vols de laines à Roubaix et Deconinck-Parent (coups de revolver) qui sont venues hier mardi, devant la Cour d'assises de Douai.

L'exposition de carrosserie. — Nous avons dit un mot des merveilleuses que la sellerie et la carrosserie roubaisienne et lilloise expose, là-bas, à l'extrémité de la piste du Parc de Barbieux. C'est le moment d'y revenir d'une façon plus détaillée.

Voici d'abord l'exposition de MM. Vandenhende et fils, boulevard Gambetta : il y a là huit voitures de toute beauté et composant un assortiment réellement superbe. A noter deux buggys, nouveau système, avec des ressorts dits « en c », d'une douceur incomparable; un boghey canné, un cart à capote bleu foncé et pâle, un coupé petit trois quarts, non loin d'une charmante victoria et d'un très élégant vis-à-vis. Le clou de cette exhibition est un superbe breack, à six places, d'une très grande richesse, garni de glaces biseautées, et ayant le devant aménagé comme un phaéton.

Très intéressante aussi l'exposition de M. Holvoet, avec son coupé à deux places, dit l'« égoïste », voiture absolument à la mode et renfermant à l'intérieur une cantine complète; citons encore un « mylord » avec banquette mécanique nouveau système et caisse ronde perfectionnée, un cart à quatre roues garni de velours, de confortables et jolis tilburys à trois ressorts, une charrette dogiar nouveau genre, etc.

Chez M. Antiochus, on remarquera un magnifique omnibus, un joli vis-à-vis, un raily-cart très anglais, excessivement coquet, des landaus, des mylady, des victorias, etc.

Voici, chez MM. Cliquennois frères, de Lille, un landau à capotage automatique, nouveau système; une victoria mylord, avec strapontin invisible, d'un style ancien remis à la mode; des charrettes anglaises très coquettes; un coupé rappelant les formes que nos grands-pères, en 1830, estimaient comme le *nec plus ultra* de l'élégance; enfin un confortable breack remplaçant le mail-coach avec sièges-impériales devant et derrières.

M. Waetjens-Delsaut expose un magnifique assortiment de sellerie anglaise et française dans tous ses articles et dans toutes ses nouveautés. A citer les harnachements complets, les selles de dame nouveau genre et un ingénieux système d'étrier à bascule grâce auquel une dame, tombant de cheval, ne saurait être traînée par l'animal.

Dans le compartiment de M. Waetjens, M. Lamané, vétérinaire, expose, en un tableau, toute une collection de fers à cheval.

Tir aux pigeons. — Un tir aux pigeons aura lieu en stand du Brencq, le mardi 9 juin, à une heure. Voici le programme de la journée :

A une heure, 1re poule d'essai handicap. — A deux heures, 2e concours handicap de 20 à 28 m., 1er prix, une bourse de 500 francs et un bronze d'art; 2e prix, une bourse de 200 francs et une médaille d'argent; 3e prix, une bourse de 100 francs et une médaille de bronze. — Sept pigeons. — 3e poule à 28 mètres. 4e poule handicap. L'entrée est fixée à 30 francs. On peut adresser toutes les demandes de renseignements à M. Lien, armurier de la Société, 9, rue du Curé, Roubaix.

Une singulière affaire rue de Soubise. — Un incident, qui a mis en émoi la rue de Soubise, s'est produit, mardi à quatre heures de l'après-midi. Voici, sur cette pénible affaire, tous les détails que nous avons pu nous procurer, étant donnée l'heure tardive à laquelle elle est venue à notre connaissance

Dimanche, dans la journée, mourait un jeune enfant de quinze mois, nommé Maurice V..., dont les parents habitent la rue de Soubise. La rumeur publique ne tarda pas à accuser le père d'avoir exercé des violences sur le jeune enfant et alla même jusqu'à dire qu'il avait été cause de sa mort.

Ce bruit se répand bientôt et parvint aux oreilles des autorités qui ouvrirent une enquête. Un certain nombre de personnes, qui avaient colporté la nouvelle, furent interrogées et il s'en trouva qui avancèrent des accusations si explicites que la justice ordonna l'autopsie du petit cadavre.

Mardi, à quatre heures, devait avoir lieu l'enterrement du jeune enfant. La maison habitée par les époux V... avait été tendue de draperies bleues; on s'aperçut, quelques instants avant l'inhumation, que le permis, délivré par la mairie, n'était pas encore parvenu. M. V... courut au commissariat de police pour réclamer cette pièce; il y apprit que, par ordre supérieur, il fallait surseoir à l'enterrement du bébé.

De retour chez lui, M. V... fit part aux personnes qui s'y trouvaient de cette nouvelle et les draperies mortuaires furent enlevées. Cet incident, comme on le pense, provoqua, dans tout le quartier, une vive émotion, et, en quelques instants, la rue se remplit de monde.

Vers sept heures, une voiture s'arrêtait devant l'habitation de M. V.... M. Martin, commissaire de police, le médecin légiste et un agent en tenue en descendirent. Il n'en fallut pas davantage pour que de nouveau la curiosité publique fut excitée. C'est alors que le bruit se répandit que le parquet était descendu et qu'une arrestation, celle de M. V... Il faut bien le dire, puisqu'on citait le nom partout avait été opérée; il n'en était heureusement rien.

Le médecin légiste a conclu que la mort devait être attribuée à des convulsions. L'enterrement aura lieu aujourd'hui jeudi.

Un noyé au Beau-Chêne. — Un tisserand, M. Henri Deberdt, habitant la rue St-Antoine, suivait, mardi matin, le chemin de halage, lorsqu'en arrivant près du pont du Beau-Chêne, il aperçut la tête d'un cadavre qui flottait sur l'eau : cette tête était affreusement défigurée. M. Deberdt courut prévenir le poste de police du Pont Morel et, en compagnie des agents Ponthier et Brouillard, il se mit en devoir de ramener le corps sur la rive. L'opération fut difficile, la berge en cet endroit étant très élevée.

L'identité du noyé fut presque aussitôt établie. C'est un chauffeur employé à l'établissement du gaz, nommé Jean Vandovera : nous avons, il y a quelques jours annoncé sa disparition.

Le corps ne portait aucune trace de violence et il y a tout lieu de croire qu'on se trouve en présence d'un suicide. Le jour de sa disparition, M. Vandovera avait, en effet, vidé complètement ses poches et en avait laissé le contenu placé apparemment, sur un meuble, ce qui tend à faire présumer qu'il partait avec l'intention de ne plus revenir.

Il y a quelque temps, le fils de M. Vandovera avait été condamné à l'emprisonnement pour complicité dans une affaire de vol et cette condamnation avait tellement influé sur le moral du jeune homme qu'on le voyait changer à vue d'œil. Dans son entourage on est persuadé que c'est le chagrin qui l'a poussé à mettre fin à ses jours.

M. Chauveau, commissaire de police, qui s'était rendu au pont du Beau-Chêne, pour les constatations d'usage, n'a pas autorisé la famille à ramener le corps chez elle, rue des Anges, à cause de l'état de décomposition avancée dans lequel il se trouvait. Le cadavre a été transporté à la morgue de l'Hôtel-Dieu.

L'agression du Beau-Chêne. — Un des auteurs présumés de l'inqualifiable agression de samedi soir au pont du Beau-Chêne, est entre les mains de la police : C'est un nommé Piérons, dont les antécédents sont déplorables.

La victime M. Charles Vandemberghe, ouvrier au peignage mécanique de M. Binet, à Tourcoing, a été confrontée avec cet individu. M. Vandemberghe ne peut reconnaître son agresseur, vu l'obscurité qui régnait lorsqu'il a été jeté dans le canal. Mais il a remarqué ses vêtements et, détail plus sérieux, en entendant Pierens, il a de suite reconnu sa voix.

Il y a quelque temps déjà M. Vandemberghe, non loin du Beau-Chêne, avait fait la rencontre d'un des rodeurs qui y pullulent. Celui-ci lui demanda s'il avait de l'argent sur lui.

— Pourquoi cette question, objecta le brave ouvrier?

— Parce que, si vous en aviez eu, je vous aurais forcé à me le remettre; sinon vous auriez entendu parler de moi.

L'affaire n'eut pas de suite, M. Vandemberghe n'ayant pas porté plainte. Mais quelle ne fut pas sa surprise en reconnaissant, dans Piérens, celui qui l'avait antérieurement menacé?

Malgré les charges qui pèsent sur lui, Piérens oppose à l'accusation le démenti le plus formel; il prétend qu'il lui sera très facile de donner un alibi; jusqu'ici, toutefois, il lui a été impossible de le faire.

Un vol rue de Lannoy. — Un vol audacieux a été commis, lundi, dans la nuit, chez M. Brunin, charcutier, rue de Lannoy. Des malfaiteurs inconnus ont pénétré chez lui, en escaladant un mur de clôture très élevé, et en brisant une vitre. Tous les meubles ont été fouillés et les voleurs sont partis en enlevant une somme de quinze francs, placée dans le tiroir du comptoir.

M. Brunin n'a entendu aucun bruit et ce n'est que mardi matin qu'il s'est aperçu du vol.

Un pari. — Il n'est question, dans le quartier des halles, que d'un ridicule pari fait par un commissionnaire Jean-Baptiste X... Cet individu s'était engagé à manger, dans un seul repas, trois livres de bœuf bouilli, qu'il arroserait d'une certaine quantité de chopes. Il exécuta son pari dans un estaminet voisin des halles et, voulant se donner un air de gaillardise, il sortit. Il avait à peine fait quelques pas qu'on le vit chanceler, son visage devint violacé et on fut obligé de le transporter sur un lit. Un médecin, mandé en toute hâte, a donné des soins à X... mais son état est grave et il pourrait bien payer de sa vie, la sottise qu'il a faite.

Un vol rue du Tilleul. — Vendredi dernier un ouvrier peintre, M. Louis Vanswynberghe, avait rapporté de chez son patron une somme de trente francs. Lundi, il s'était rendu, en compagnie de sa femme, à un enterrement à Tourcoing. En rentrant, vers onze heures du soir, il trouva la porte ouverte; tous les meubles avaient été fouillés, et l'argent qu'il avait placé dans un tiroir avait disparu. Un voisin, ancien domestique de ferme, est soupçonné d'être l'auteur de ce vol; il est d'ailleurs en fuite.

Une tentative de vol, rue de Lille. — Lundi soir, une tentative de vol a été commise chez M. Debaisieux, rue de Lille. Celui-ci venait de rentrer, quand son attention fut mise en éveil par des coups répétés donnés sur son volet. Il crut avoir affaire à un ivrogne; mais, le bruit ne cessant pas, il ouvrit sa fenêtre. Aussitôt, un individu prit la fuite, à toutes jambes, dans la direction de Croix. Le voleur se servait d'un ciseau à froid : l'outil a été retrouvé mardi matin.

Un agent frappé par une femme. — Des consommateurs étaient installés lundi soir, chez M. Desmet, cabaretier, rue de l'Alma, quand une femme, en pleines vignes, fit irruption dans l'estaminet et injuria tout le monde. Naturellement M. Desmet ne voulut pas abreuver davantage cette singulière cliente, et, comme il ne parvenait pas à la faire sortir, il eut recours à la police. Un agent arriva. Mais la mégère l'injuria à son tour et lui distribua force coups de poing dans la figure; l'agent dut avoir recours aux passants pour conduire cette femme au poste. La douce créature se nomme Marie Egerickx et habite la rue des Fondeurs.

Une disparition. — On signale la disparition d'une fillette de huit ans, Eugénie Dumortier, dont les parents habitent la rue des Longues-Haies. Cette enfant avait assisté jeudi dernier à la cérémonie de la première communion, à Sainte Elisabeth. Après la messe, elle avertit une de ses compagnes qu'elle devait faire une course pour sa mère, rue Sainte-Thérèse; depuis, elle n'a plus reparu. Malgré toutes les recherches faites tant à Roubaix qu'à Tourcoing et dans les environs, il a été impossible de retrouver sa trace. Eugénie Dumortier était vêtue d'une robe marron, d'une pélerine en mérinos noir, et coiffée d'un chapeau en paille noire, avec bouquet de myosotis.

La mise en liberté de M. Arthur Mathy. — M. Arthur Mathy, arrêté pour complicité de vol de vêtements chez M. Glon, rue de la Rondelle, a été mis en liberté, une ordonnance de non-lieu, ayant été rendue en sa faveur. Contrairement à ce qui a été dit, M. Mathy n'a jamais subi de condamnation pour vol.

Un accident rue des Longues Haies. — Mardi matin, vers neuf heures, un ouvrier menuisier, M. Constant Léonard, suivait le trottoir de la rue des Longues haies, portant sur l'épaule plusieurs pièces de bois lorsqu'en voulant traverser la chaussée, il mit le pied dans une excavation du pavé et tomba; il a reçu plusieurs contusions à la tête et aux jambes : il a eu, en outre, le poignet foulé. Transporté dans une maison voisine, M. Leonard Constant y a reçu des soins et a été reconduit ensuite chez lui rue Pierre de Roubaix.

Un charpentier blessé, rue Decrème. — Mardi matin, un accident a eu lieu, rue Decrème, dans une maison en réparation. Un charpentier, âgé de vingt-huit ans, M. Louis Huvenne, était juché sur une traverse en bois, afin de disposer des planches destinées à un échaudage, quand il fit un faux mouvement et tomba. En voulant se raccrocher à la poutre, le pauvre garçon fit basculer des planches qui lui tombèrent dessus, et lui firent force contusions. M. Huvenne a le genou fracturé.

Un enfant blessé, rue Turgot. — Pendant une absence de sa mère, un enfant de sept ans, Maurice Delnatte, de la rue Turgot, s'avisa, à l'aide d'un bâton, d'accélérer les oscillations du balancier d'une horloge. Soudain l'horloge tomba sur la tête du petit Maurice, qui tomba sous le poids des plombs. En rentrant, sa mère le trouva, ne donnant plus signe de vie. Il portait au dessus de l'arcade sourcilière une plaie profonde qui lui avait fait perdre beaucoup de sang. Le médecin a ranimé le pauvre enfant; sa blessure n'aura pas de suites fâcheuses.

Un accident, boulevard de Beaurepaire. — Un accident s'est produit au Boulevard de Beaurepaire, à quelques mètres de la rue Pierre de Roubaix. Un ouvrier, M. Emile Rogier, occupé à l'usine d'épuration des eaux de l'Espierre, au hameau du Grimonpont, reven